

Le 22 septembre 2021,

Madame Karine Raynaud, Directrice Stratégie Sociale et Projets Relations Sociales,

Nous souhaitons au travers de ce courrier vous présenter la vision de la CFDT sur la négociation salariale (NAO), en cours actuellement, et plus largement sur les champs et périmètres que constitue la rémunération globale et qui feront l'objet de négociations inscrites au calendrier 2021/2022.

L'objectif étant en effet d'avoir lors des négociations en Janvier 2022 des discutions sur les thèmes et revendications suivants : Pour nous, il est important d'aller sur une augmentation générale de 4% pour tous les salariés de l'UES.

- Suite à la crise sanitaire, la CFDT demande le report des augmentations de cotisations de la mutuelle santé et de la prévoyance pour 2022/2023, ainsi qu'une meilleure prise en charge de certains soins (orthodontie...)
- La CFDT demande à revoir la classification pour tous les salariés. Aussi revoir le parcours des Teams Leaders, l'évolution du salaire et le statut de ceux-ci (en raison de l'intégration du bonus). Cela permettra notamment d'avoir une reconnaissance et une fidélisation de nos talents et experts.
- La CFDT demande une construction et reconnaissance du parcours professionnel dans sa globalité pour les salariés en fin de carrière. Pour exemple : les salariés avec 20/25/30/35 ans d'ancienneté. Par la même occasion, la CFDT souhaite la réouverture d'une négociation sur l'Accord Intergénérationnel. Un accompagnement dans le parcours professionnel des nouveaux salariés dès leur entrée dans l'entreprise. Celui-ci doit se faire pour les salariés les plus jeunes sortis des écoles ou encore pour nos alternant qui seront demain nos futurs talents.

Les secteurs de la restauration, de l'hôtellerie et autres métiers opérationnels sont notre priorité en misant sur les parcours de formation.

- Concernant le Télétravail, la CFDT souhaite que l'entreprise accompagne les salariés sur un véritable droit à la déconnexion cadré dans l'accord.
- La CFDT demande de revoir l'échelle de calcul concernant l'intéressement. Il nous semble important de donner un signe fort aux salariés avec notamment une augmentation significative de l'intéressement pour 2021.
- La CFDT demande de revoir les primes qui pourraient être intégrées dans le salaire de base.

En conclusion, la CFDT est et restera très vigilante sur le traitement des salariés globale entreprise.

Concernant les salariés opérationnels :

La pénibilité de ces emplois réclame une attention toute particulière sur la rémunération et le parcours professionnel.

La CFDT tient à souligner l'effort fournis par les salariés opérationnels au cours de cette crise sanitaire : les horaires adaptés, les heures supplémentaires, les sixièmes jours, les transferts ponctuels, etc...

Concernant les salariés support :

La CFDT tient à souligner l'effort fourni par les salariés supports lors de la fermeture/réouverture de l'entreprise qui ont su répondre aux besoins d'adaptation constant lié aux différentes restructurations par leur mobilité et leur réactivité.

La CFDT demande de revoir dans sa globalité le temps de travail, l'équilibre vie professionnelle/vie privée. Une harmonisation devant se faire entre les besoins de l'Entreprise et les attentes des salariés.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer Madame la Directrice, nos salutations distinguées.

Djamila Ouaz Responsable de la section syndicale CFDT

## **CFDT EURODISNEY**

Bât. Mary Poppins - Boulevard du Grand Fossé - 77700 CHESSY 01 64 74 48 57 & 01 64 74 65 62 - dlp.cfdt@disney.com - www.cfdt-disney.fr